

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	76 (1947)
Heft:	8-9
Rubrik:	Conférence de printemps du corps enseignant de la Gruyère

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

26 juin : A l'Aula de l'Université, les Conférences académiques de St-Vincent de Paul jouent « Der zerbrochene Krug », de Heinrich von Kleist. Pour compléter le spectacle, les élèves de 2^e et 4^e jouent : « Le Roi Renaud », « Margoton », « Vo Lützern », « La danse de Bourgogne », « Trois jolis tambours », « Le moine Myrone », « Bonjour Pauline » et « Les Vignerons ».

1-2-3 juillet : Examens écrits du brevet, à l'Ecole normale.

5 juillet : Samedi, à 15 heures : clôture officielle de l'année scolaire, anticipée d'une dizaine de jours en raison du service militaire. M. Jules Bovet, Directeur de l'Instruction publique, préside la séance. Il est accompagné des membres de la Commission cantonale des études, de Mgr Emmenegger, de MM. les professeurs Gaston Castella et Léonard Weber, de M^{me} Laure Dupraz, professeur à l'Université, de M. Meyer, préfet de Morat, de M. Gutknecht, inspecteur scolaire, de M. le chanoine Bovet, du R. P. Gardien des Pères Capucins, de M. le pasteur Ellenberger, de M^{me} Hug, directrice de l'Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg, de M^{me} Pilloud, professeur de pédagogie, et de MM. les professeurs de l'Ecole normale.

7-12 juillet : Tandis que les leçons continuent pour une classe, dix élèves participent à des fouilles archéologiques à Pont-en-Ogoz, dans un endroit qui, l'an prochain, sera recouvert par l'eau du lac de la Basse-Gruyère.

17-18-19 juillet : Examens oraux pour les candidats au brevet.

La rentrée d'automne est fixée au jeudi 25 septembre 1947, avant 19 heures.

Conférence de printemps du corps enseignant de la Gruyère

Grâce à l'initiative de M. Maillard, inspecteur scolaire, le corps enseignant de la Gruyère, convoqué en séance plénière de printemps, a eu l'agréable surprise d'entendre — après la présentation du rapport d'activité saisonnière et la liquidation des affaires administratives — deux conférences dont les thèmes, quoique fort différents, présentaient un incontestable intérêt.

* * *

M. le chanoine Lambert, aumônier d'un lycée de Besançon — que la population bulloise a eu également l'occasion d'apprécier au cours de la quinzaine pascale — aborda le toujours actuel et passionnant problème de l'école laïque, non pas en théoricien, en historien mais en ardent défenseur d'une doctrine, en apôtre aussi fier de sa mission que conscient de ses responsabilités. Acteur autant que spectateur du drame qui se joue depuis fort longtemps au delà de nos frontières de l'Ouest et qui oppose l'Eglise et l'Etat, M. Lambert brossa à grands traits certains aspects de cette lutte gigantesque où, en définitive,

christianisme et matérialisme sont aux prises ; lutte âpre s'il en fut, inégale souvent, à laquelle il participe activement. Son tempérament de « résistant », son dynamisme de combattant — M. Lambert n'est-il pas un soldat de 1914-18 ? — le servent admirablement. Emouvant témoignage d'un prêtre épris d'idéal, voué au professorat et que le lycée, à la faveur d'un compromis, tolère par intérêt sans doute plus que par conviction. N'est-il pas de bonne tactique si l'on veut assurer le recrutement des élèves, d'endormir la bonne foi des parents en camouflant le sectarisme anticlérical qu'on y professe. La présence de l'aumônier s'avère donc utile à cet égard. Mais de fait, une législation tracassière et injuste circonscrit l'action que pourrait encore exercer l'Eglise dans les établissements secondaires officiels. Et M. Lambert de souligner une fois de plus le fossé profond qui sépare en réalité la morale laïque des exigences chrétiennes. Invoquant le dogme sacré de la liberté de conscience, l'école élude du système éducatif le problème des relations de l'homme avec Dieu. Elle se fait fort de participer à la coupable « conspiration du silence ». Elle laisse l'adolescent livré à lui-même, dans l'ignorance des réalités divines. D'un côté, elle tente de préparer le jeune homme à la vie, de l'autre, elle l'empêche de réaliser sa destinée. Si dévouée et bienfaisante qu'elle soit, l'influence de l'aumônier de lycée ne peut que demeurer superficielle, fragmentaire, accidentelle, encore qu'elle soit souvent contrecarrée, combattue. L'enseignement de l'histoire, par exemple, est tendancieux, partial ; les faits sont altérés et les jugements qu'on porte sur telle époque manquent pour le moins d'objectivité. On nie le caractère profondément chrétien des origines de l'Europe. Le professeur de philosophie se targue d'arracher de l'âme de ses disciples toute trace de croyance religieuse. Dieu n'a point droit de cité dans de tels établissements et, par tous les moyens, on tente de l'en chasser.

Effroyable responsabilité des familles chrétiennes qui confient lâchement leurs enfants à de tels démolisseurs de consciences. Que ne réfléchissent-elles pas ? Heureusement, rapporte M. Lambert, qu'un nombre imposant de parents clairvoyants consentent de lourds sacrifices pour leur assurer, dans les écoles libres — primaires ou secondaires —, le bénéfice d'une formation intégrale, harmonieuse, chrétienne.

Après avoir rappelé que les apôtres du laïcisme étaient issus de la terre helvétique, le conférencier mit opportunément en garde le corps enseignant contre une propension bien compréhensible et légitime en soi, mais dangereuse, qui consiste à aller chercher au delà de nos frontières des consignes, des mots d'ordre, un esprit, un souffle nouveau. Sous les dehors les plus engageants, dans l'atmosphère chaude et fraternelle des congrès, sous le couvert des principes de tolérance, on chante sur tous les modes les inappréciables bienfaits de l'école prétendue neutre. Ne vous laissez pas aller à des compromissions. Restez ce que vous êtes, dit-il en manière de conclusion. Puisez largement au trésor de vérités que vous avez la mission de transmettre à la jeunesse et dont l'Eglise a la garde. Vous ne pourrez mieux contribuer à la défense spirituelle de votre pays.

M. le chanoine Lambert fut longuement et chaleureusement applaudi.

* * *

Ce fut au tour de M. Jean Bard, professeur au Conservatoire de Genève, de traiter de l'art de la diction à l'école primaire. Il le fit avec autant de grâce

que de talent, en une causerie familière, vivante, riche de substance. Chacun éprouva un plaisir extrême à suivre ce « praticien rompu au métier » nous faisant bénéficier, somme toute, des fruits de sa longue expérience, mettant en lumière des principes souvent méconnus ou oubliés, rappelant certaines règles, formulant diverses réserves. Bien que la diction relève plus de l'intuition que de la science, il est cependant des préceptes fondamentaux que tout éducateur soucieux de réussir ne peut impunément ignorer. Enumérons-en quelques-uns : l'art de bien dire est avant tout l'art de bien respirer. La leçon de diction ne doit point être l'heure de la contrainte, mais bien celle de la joie. Avant d'être déclamée, toute pièce en vers ou en prose doit être, au préalable, soumise à une étude fouillée, étude du drame, de ses péripéties, analyse des caractères, des actions et réactions de chaque personnage. Avant de mémoriser une fable de La Fontaine, par exemple, l'élève doit être à même de « vivre » le jeu scénique, d'en créer l'atmosphère et d'en raconter, en une forme simple, se rapprochant le plus de la vie ou par le moyen du dessin, les principales phases. C'est aller au-devant d'un échec certain que de négliger ce travail préliminaire. En effet, l'enfant ne se satisfait point d'abstractions, c'est pourquoi il faut lui permettre de traduire par le concret, selon son tempérament, ses possibilités, la pièce à mémoriser. Il doit « voir » les personnages afin qu'il puisse ensuite se mettre dans leur peau. Au cours de la déclamation, le maître n'aura plus à assumer le rôle ingrat de donneur de conseils et l'étude des gestes, des attitudes sur commande, sera par le fait superflue. Nous n'avons pas à nous proposer en exemple, en cette discipline, et l'élève n'a pas à imiter le maître. Il doit rester lui-même, s'exprimer selon son originalité. Comme ailleurs, le maître besogne en vue de se rendre inutile. Si l'analyse préliminaire a été bien menée, toute intervention subséquente est inopportune.

M. le professeur Bard nous promet pour l'automne prochain une séance pratique, une démonstration à l'appui de sa thèse qui ne manquera pas d'être intéressante. D'ores et déjà, le corps enseignant de la Gruyère lui souhaite la bienvenue et lui dit sa reconnaissance.

* * *

Le corps enseignant du Ve arrondissement sait gré à M. Maillard, inspecteur scolaire, de lui avoir ménagé une journée pédagogique si réconfortante et si riche d'enseignements. Qu'il soit félicité de cette initiative, ainsi que tous ceux qui l'ont aidé de leurs suggestions. Nous serait-il permis de formuler un vœu ? Que dans un avenir pas trop lointain, maîtres et maîtresses aient l'insigne faveur d'applaudir à nouveau des conférenciers. Que des personnalités, chefs de file, directeurs, professeurs viennent périodiquement nous apporter, par le truchement de leur parole chaude et convaincante, les consignes de l'heure, leurs mots d'ordre, leurs raisons de croire et d'espérer afin de ranimer nos enthousiasmes, de secouer nos énergies, d'élargir en un mot notre horizon qui manque, parfois, de perspective. L'éducateur ne doit-il pas disposer, tout au long de sa carrière, d'une information sûre, variée, vivante, sans cesse renouvelée, à l'image de la vie, afin qu'il puisse, dans son milieu, vivre plus intensément sa devise « Mieux savoir pour mieux servir » ?

M. DUCARROZ.